



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 17 décembre 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h00.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel, conseillère
MM. Roger McGrath, conseiller
Lucien Leblanc, conseiller (arrivé à 18h25)
Francis Levesque, conseiller
Bertrand Breton, conseiller

Était absent : M. David Ferguson, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 12 - 030 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2019
4. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 17 décembre 2018 soit accepté tel que présenté.

2018 - 12 - 031 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2018 - 12 - 032 Adoption du budget pour l'exercice financier 2019

SUR MOTION de la conseillère Chantal Lebel, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents d'adopter les prévisions budgétaires établies à 1 608 065 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

Résolution n° 2018 - 12 - 033 Levée de l'assemblée

À 18h50, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay

Maire

Hervé Esch

Directeur général,
Secrétaire-trésorier